



VERSAILLES
ASSOCIATIONS

VERSAILLES ASSOCIATIONS

COMPTES ANNUELS AU 31.12.2011

2 Bis Place de TOURAINÉ - 78000 VERSAILLES

Tél : 01.30.21.84.85

Fax : 01.30.21.05.40

versailles.associations@orange.fr

www.versaillesassociations.fr

Versailles Associations

2 bis, place de Touraine - 78000 Versailles

Tél : 01.30.21.84.85 - Fax : 01.30.21.05.40

D.D.J.S. : N° JEP 78-847

E-Mail : versailles.associations@orange.fr

Site Internet : <http://www.versaillesassociations.fr>

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 Bis, Place de Touraine

78000 VERSAILLES

Siret : 439 892 399 00023

Tél : 01 30 21 84 85

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2011**

ACTIF	EXERCICE 2011			EXERCICE 2010
	BRUT	Amortiss° Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	4 622,12	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Matelots	8 848,95	8 848,94	0,01	0,01
Aménagements	454 002,24	351 389,65	102 612,59	114 516,20
Matériel de transport	11 900,00	10 855,44	1 044,56	3 424,56
Matériel de Bureau et Informatique	76 969,42	76 969,41	0,01	422,86
Mobilier	80 165,42	80 165,42	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24		15,24	15,24
TOTAL 1	636 523,39	532 850,98	103 672,41	118 378,87
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Usagers et Comptes rattachés	10 370,46	614,98	9 755,48	9 760,25
Autres	1 855,00		1 855,00	1 820,00
TITRES DE PLACEMENT				
SICAV Crédit Coopératif	91 121,89		91 121,89	85 410,69
SICAV Crédit Lyonnais	91 068,47		91 068,47	90 429,29
DISPONIBILITES				
Crédit Coopératif compte courant	785,55		785,55	776,75
Crédit Lyonnais compte courant	4 977,88		4 977,88	6 075,46
Caisse	1,82		1,82	24,44
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 947,19		16 947,19	14 811,96
TOTAL 2	217 128,26	614,98	216 513,28	209 108,84
TOTAL GENERAL	853 651,65	533 465,96	320 185,69	327 487,71

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2011**

PASSIF	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	30 090,99	29 362,48
Résultat de l'exercice	372,51	728,51
AUTRES FONDS PROPRES		
Part Subv globale affect à invest courant	36 309,26	42 986,87
Subvention d'investissements directes	61 480,74	66 513,58
Amortissements Dérogatoires	5 867,16	8 863,17
TOTAL 1	134 120,66	148 454,61
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges		
Provision / indemnités de fin de carrière	91 578,08	86 002,27
Provison / charges	4 950,00	5 000,00
TOTAL 2	96 528,08	91 002,27
DETTES		
Avances et Acompts reçus des Usagers	3 080,60	2 271,00
Fournisseurs et Comptes rattachés	36 337,62	36 991,21
Dettes Sociales	47 871,14	46 741,10
Dettes Fiscales	2 121,59	2 027,52
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	126,00	0,00
TOTAL 3	89 536,95	88 030,83
TOTAL GENERAL	320 185,69	327 487,71

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention Municipale de fonctionnement	240 000,00	254 400,00
Adhésions	10 689,00	10 681,00
Secrétariat banal et autres prest Usagers	66 570,05	57 505,00
PAJ, Matelots	83 778,50	77 419,80
Produits divers gestion courante	29,20	11,09
Reprise de provisions	0,00	0,00
Transfert ch/exploitation	25 116,88	26 794,69
TOTAL 1	426 183,63	426 811,58
CHARGES D'EXPLOITATION		
Fournitures et consommables	33 331,13	51 802,01
Services extérieurs	112 575,05	100 547,34
Autres services extérieurs	20 573,46	19 690,59
Impôts et Taxes	14 652,07	13 638,34
Salaires et Traitements	159 034,09	166 703,25
Charges sociales	79 952,03	76 923,67
Autres charges	205,12	371,44
Dotations Prov Exploitation	9 190,79	3 265,43
Dotations aux amortissements	14 706,46	34 344,11
TOTAL 2	444 220,20	467 286,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 036,57	-40 474,60
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets/Cession valeur mob. Plact	652,62	368,39
TOTAL 3	652,62	368,39
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts bancaires	0,00	0,00
TOTAL 4	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	652,62	368,39
RESULTAT COURANT	-17 383,95	-40 106,21

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
Report RESULTAT COURANT(page 3)	-17 383,95	-40 106,21
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits s/opération de gestion	0,00	0,00
Quote part Subv vir Compte de Résultat	11 710,45	31 348,11
Reprise s/ Prov.risques et charges	3 050,00	6 490,61
Reprise s/ Amort Dérogatoires	2 996,01	2 996,00
TOTAL 5	17 756,46	40 834,72
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles s/ex antérieur	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00
TOTAL 6	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 756,46	40 834,72
RESULTAT NET	372,51	728,51

ANNEXE

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes, règles et méthodes comptables suivants ont été retenus pour l'établissement des comptes annuels de VERSAILLES ASSOCIATIONS.

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels eu égard au caractère dérogatoire concernant certains traitements comptables.

PRINCIPES COMPTABLES

Il est fait référence aux principes de base suivants:

- > Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- > Indépendance des exercices.
- > Continuité de l'activité.
- > Enregistrement des opérations au coût historique.
- > Non comptabilisation en charges et produits des biens et services mis gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS, essentiellement par la Ville de Versailles, faute d'élément.
- > Application du plan comptable des associations, sauf particularité spécifiée ci-après.

Les comptes présentés couvrent l'année civile 2011.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I) TRAITEMENT DES ACTIFS IMMOBILISES.

1) Observations sur les immobilisations :

- > Il n'existe pas, parmi les éléments d'actifs immobilisés, de biens susceptibles d'être dissociés au sens du plan comptable général.
- > Il a été considéré qu'il n'y avait pas d'actif significatif dont la valeur de revente pouvait être connue avec suffisamment de précision, et de ce fait pouvant impacter le montant des amortissements.
- > Les immobilisations sont amorties en totalité sur l'exercice par le biais d'amortissements dérogatoires, reportés au Résultat au rythme des amortissements économiques.

2) Observations sur les amortissements :

> Les amortissements économiques pratiqués et venant en diminution des actifs correspondent à la dépréciation normale de ces éléments, compte tenu de leur durée de vie.

> Tous les actifs sont amortis selon le mode linéaire et selon les durées d'amortissements suivantes :

- > Logiciels : 3 ans
- > Aménagements : 5 ans
- > Matériel de Transport : 5 ans
- > Matériel de Bureau et Informatique : 3 ans
- > Mobilier de Bureau : de 5 à 6 ans
- > Sont considérées comme des charges, les investissements inférieurs à 1000 € TTC.

II. TRAITEMENT DES PROVISIONS :

1) Provision pour indemnités de fin de carrière :

La provision pour indemnités de fin de carrière a été calculée, salarié par salarié, sur la base d'un quart du salaire par année de présence, charges sociales et fiscales comprises (application de la convention collective).

La provision correspond à la dette de l'association à la fin de l'exercice, sans tenir compte d'un taux de turn-over et d'une actualisation de la dette.

2) Provisions pour dépréciation des créances.

Toute créance de plus de six mois fait l'objet d'une provision à 100%.

III. TRAITEMENT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.

1) Méthodes comptables :

La méthode FIFO (premier entré, premier sorti) est appliquée pour dégager les plus ou moins values de cession de valeurs mobilières de placement.

Des provisions pour dépréciation sont passées s'il y a lieu, titre par titre, pour l'écart entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

2) Plus value latentes :

Les plus values latentes s'élèvent à la clôture de l'exercice à 2 635€.

IV. TRAITEMENT DES COTISATIONS DES MEMBRES.

Les cotisations des membres versées à compter du premier novembre de l'exercice sont rattachées à l'exercice suivant dans la mesure où la plupart des cotisations en cause concernent des associations à jour de leur cotisation au titre de l'exercice de référence.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

1) Engagement de location longue durée :

Les engagements de location longue durée s'élèvent à 88 900€.

1) Engagements à l'égard du personnel :

Les droits individuels à la formation représentent 120 HEURES.

VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES SERVICES ET BIENS MIS GRACIEUSEMENT OU QUASI GRACIEUSEMENT A LA DISPOSITION DE VERSAILLES ASSOCIATIONS.

Sont mis gracieusement ou quasi gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS :

1) Par la Ville de VERSAILLES :

- Les locaux du 2 Bis Place de Touraine, siège de l'association.
- Divers travaux par les services techniques de la Ville de Versailles.

2) Etablissement public du CHÂTEAU DE VERSAILLES :

- Les locaux des Mortemets pour un loyer de 11 895,00€.

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE 2011**

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur Brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'Année	Sorties de l'Année	Valeur Brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12			4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	8 848,95			8 848,95
Aménagements Béarn	27 349,48			27 349,48
Aménagements Matelots	426 652,76			426 652,76
Matériel de Transport	11 900,00			11 900,00
Matériel de bureau et informatique	76 969,42			76 969,42
Mobilier Béarn	43 804,35			43 804,35
Mobilier Mortemets	36 361,07			36 361,07
Total 2	631 886,03	0,00	0,00	631 886,03
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24	0,00	0,00	15,24
Total 3	15,24	0,00	0,00	15,24
TOTAL GENERAL	636 523,39	0,00	0,00	636 523,39

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE 2011

RUBRIQUES ET POSTES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	8 848,94	0,00	0,00	8 848,94
Aménagements Béarn	26 089,34	425,97		26 515,31
Aménagements Matelots	313 396,70	11 477,64	0,00	324 874,34
Matériel de Transport	8 475,44	2 380,00	0,00	10 855,44
Matériel de bureau et informatique	76 546,56	422,85	0,00	76 969,41
Mobilier Béarn	43 804,35	0,00	0,00	43 804,35
Mobilier Mortemets	36 361,07	0,00	0,00	36 361,07
Total 2	513 522,40	14 706,46	0,00	528 228,86
TOTAL GENERAL	518 144,52	14 706,46	0,00	532 850,98

**TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS
EXERCICE 2011**

RUBRIQUES ET POSTES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
Pour indemnités de fin de carrière	86 002,27	5 575,81		91 578,08
Pour charges	5 000,00	3 000,00	3 050,00	4 950,00
Pour dépréciation des comptes clients	0	614,98		614,98
TOTAL	91 002,27	9 190,79	3 050,00	97 143,06

XAVIER FRUCHAUD

LICENCIÉ EN DROIT

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie régionale de Paris

EXPERT JUDICIAIRE

Près la Cour d'Appel de Paris

41 RUE VIVIENNE
75002 PARIS
TEL : 01 42 36 01 04
FAX : 01 42 36 07 05

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 bis, place de Touraine

78000 VERSAILLES

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 bis, place de Touraine

78000 VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

XAVIER FRUCHAUD

LICENCIÉ EN DROIT

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie régionale de Paris

EXPERT JUDICIAIRE

Près la Cour d'Appel de Paris

41 RUE VIVIENNE
75002 PARIS
TEL : 01 42 36 01 04
FAX : 01 42 36 07 05

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 bis, place de Touraine

78000 VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale lors de la création de l'Association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de VERSAILLES ASSOCIATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion émise ci-dessus, il y a lieu de vous signaler que les services et biens mis gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS par la VILLE DE VERSAILLES ne sont pas indiqués en pied de bilan, faute d'informations valorisées communiquées par la collectivité publique.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 mars 2012
Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Xavier FRUCHAUD

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2011**

ACTIF	EXERCICE 2011			EXERCICE 2010
	BRUT	Amortiss° Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	4 622,12	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Matelots	8 848,95	8 848,94	0,01	0,01
Aménagements	454 002,24	351 389,65	102 612,59	114 516,20
Matériel de transport	11 900,00	10 855,44	1 044,56	3 424,56
Matériel de Bureau et Informatique	76 969,42	76 969,41	0,01	422,86
Mobilier	80 165,42	80 165,42	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24		15,24	15,24
TOTAL 1	636 523,39	532 850,98	103 672,41	118 378,87
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Usagers et Comptes rattachés	10 370,46	614,98	9 755,48	9 760,25
Autres	1 855,00		1 855,00	1 820,00
TITRES DE PLACEMENT				
SICAV Crédit Coopératif	91 121,89		91 121,89	85 410,69
SICAV Crédit Lyonnais	91 068,47		91 068,47	90 429,29
DISPONIBILITES				
Crédit Coopératif compte courant	785,55		785,55	776,75
Crédit Lyonnais compte courant	4 977,88		4 977,88	6 075,46
Caisse	1,82		1,82	24,44
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 947,19		16 947,19	14 811,96
TOTAL 2	217 128,26	614,98	216 513,28	209 108,84
TOTAL GENERAL	853 651,65	533 465,96	320 185,69	327 487,71

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2011**

PASSIF	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	30 090,99	29 362,48
Résultat de l'exercice	372,51	728,51
AUTRES FONDS PROPRES		
Part Subv globale affect à invest courant	36 309,26	42 986,87
Subvention d'investissements directes	61 480,74	66 513,58
Amortissements Dérogatoires	5 867,16	8 863,17
TOTAL 1	134 120,66	148 454,61
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges		
Provision / indemnités de fin de carrière	91 578,08	86 002,27
Provison / charges	4 950,00	5 000,00
TOTAL 2	96 528,08	91 002,27
DETTES		
Avances et Acompts reçus des Usagers	3 080,60	2 271,00
Fournisseurs et Comptes rattachés	36 337,62	36 991,21
Dettes Sociales	47 871,14	46 741,10
Dettes Fiscales	2 121,59	2 027,52
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	126,00	0,00
TOTAL 3	89 536,95	88 030,83
TOTAL GENERAL	320 185,69	327 487,71

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention Municipale de fonctionnement	240 000,00	254 400,00
Adhésions	10 689,00	10 681,00
Secrétariat banal et autres prest Usagers	66 570,05	57 505,00
PAJ, Matelots	83 778,50	77 419,80
Produits divers gestion courante	29,20	11,09
Reprise de provisions	0,00	0,00
Transfert ch/exploitation	25 116,88	26 794,69
TOTAL 1	426 183,63	426 811,58
CHARGES D'EXPLOITATION		
Fournitures et consommables	33 331,13	51 802,01
Services extérieurs	112 575,05	100 547,34
Autres services extérieurs	20 573,46	19 690,59
Impôts et Taxes	14 652,07	13 638,34
Salaires et Traitements	159 034,09	166 703,25
Charges sociales	79 952,03	76 923,67
Autres charges	205,12	371,44
Dotations Prov Exploitation	9 190,79	3 265,43
Dotations aux amortissements	14 706,46	34 344,11
TOTAL 2	444 220,20	467 286,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 036,57	-40 474,60
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets/Cession valeur mob. Plact	652,62	368,39
TOTAL 3	652,62	368,39
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts bancaires	0,00	0,00
TOTAL 4	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	652,62	368,39
RESULTAT COURANT	-17 383,95	-40 106,21

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
Report RESULTAT COURANT(page 3)	-17 383,95	-40 106,21
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits s/opération de gestion	0,00	0,00
Quote part Subv vir Compte de Résultat	11 710,45	31 348,11
Reprise s/ Prov.risques et charges	3 050,00	6 490,61
Reprise s/ Amort Dérogatoires	2 996,01	2 996,00
TOTAL 5	17 756,46	40 834,72
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles s/ex antérieur	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00
TOTAL 6	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 756,46	40 834,72
RESULTAT NET	372,51	728,51

ANNEXE

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes, règles et méthodes comptables suivants ont été retenus pour l'établissement des comptes annuels de VERSAILLES ASSOCIATIONS.
Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels eu égard au caractère dérogatoire concernant certains traitements comptables.

PRINCIPES COMPTABLES

Il est fait référence aux principes de base suivants:

- > Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- > Indépendance des exercices.
- > Continuité de l'activité.
- > Enregistrement des opérations au coût historique.
- > Non comptabilisation en charges et produits des biens et services mis gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS, essentiellement par la Ville de Versailles, faute d'élément.
- > Application du plan comptable des associations, sauf particularité spécifiée ci-après.

Les comptes présentés couvrent l'année civile 2011.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I) TRAITEMENT DES ACTIFS IMMOBILISES.

1) Observations sur les immobilisations :

- > Il n'existe pas, parmi les éléments d'actifs immobilisés, de biens susceptibles d'être dissociés au sens du plan comptable général.
- > Il a été considéré qu'il n'y avait pas d'actif significatif dont la valeur de revente pouvait être connue avec suffisamment de précision, et de ce fait pouvant impacter le montant des amortissements.
- > Les immobilisations sont amorties en totalité sur l'exercice par le biais d'amortissements dérogatoires, reportés au Résultat au rythme des amortissements économiques.

2) Observations sur les amortissements :

> Les amortissements économiques pratiqués et venant en diminution des actifs correspondent à la dépréciation normale de ces éléments, compte tenu de leur durée de vie.

> Tous les actifs sont amortis selon le mode linéaire et selon les durées d'amortissements suivantes :

- > Logiciels : 3 ans
- > Aménagements : 5 ans
- > Matériel de Transport : 5 ans
- > Matériel de Bureau et Informatique : 3 ans
- > Mobilier de Bureau : de 5 à 6 ans
- > Sont considérées comme des charges, les investissements inférieurs à 1000 € TTC.

II. TRAITEMENT DES PROVISIONS :

1) Provision pour indemnités de fin de carrière :

La provision pour indemnités de fin de carrière a été calculée, salarié par salarié, sur la base d'un quart du salaire par année de présence, charges sociales et fiscales comprises (application de la convention collective).

La provision correspond à la dette de l'association à la fin de l'exercice, sans tenir compte d'un taux de turn-over et d'une actualisation de la dette.

2) Provisions pour dépréciation des créances.

Toute créance de plus de six mois fait l'objet d'une provision à 100%.

III. TRAITEMENT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.

1) Méthodes comptables :

La méthode FIFO (premier entré, premier sorti) est appliquée pour dégager les plus ou moins values de cession de valeurs mobilières de placement.

Des provisions pour dépréciation sont passées s'il y a lieu, titre par titre, pour l'écart entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

2) Plus value latentes :

Les plus values latentes s'élèvent à la clôture de l'exercice à 2 635€.

IV. TRAITEMENT DES COTISATIONS DES MEMBRES.

Les cotisations des membres versées à compter du premier novembre de l'exercice sont rattachées à l'exercice suivant dans la mesure où la plupart des cotisations en cause concernent des associations à jour de leur cotisation au titre de l'exercice de référence.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

1) Engagement de location longue durée :

Les engagements de location longue durée s'élèvent à 88 900€.

1) Engagements à l'égard du personnel :

Les droits individuels à la formation représentent 120 HEURES.

VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES SERVICES ET BIENS MIS GRACIEUSEMENT OU QUASI GRACIEUSEMENT A LA DISPOSITION DE VERSAILLES ASSOCIATIONS.

Sont mis gracieusement ou quasi gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS :

1) Par la Ville de VERSAILLES :

- Les locaux du 2 Bis Place de Touraine, siège de l'association.
- Divers travaux par les services techniques de la Ville de Versailles.

2) Etablissement public du CHÂTEAU DE VERSAILLES :

- Les locaux des Mortemets pour un loyer de 11 895,00€.

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE 2011**

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur Brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'Année	Sorties de l'Année	Valeur Brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12			4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	8 848,95			8 848,95
Aménagements Béarn	27 349,48			27 349,48
Aménagements Matelots	426 652,76			426 652,76
Matériel de Transport	11 900,00			11 900,00
Matériel de bureau et informatique	76 969,42			76 969,42
Mobilier Béarn	43 804,35			43 804,35
Mobilier Mortemets	36 361,07			36 361,07
Total 2	631 886,03	0,00	0,00	631 886,03
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24	0,00	0,00	15,24
Total 3	15,24	0,00	0,00	15,24
TOTAL GENERAL	636 523,39	0,00	0,00	636 523,39

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE 2011

RUBRIQUES ET POSTES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	8 848,94	0,00	0,00	8 848,94
Aménagements Béarn	26 089,34	425,97		26 515,31
Aménagements Matelots	313 396,70	11 477,64	0,00	324 874,34
Matériel de Transport	8 475,44	2 380,00	0,00	10 855,44
Matériel de bureau et informatique	76 546,56	422,85	0,00	76 969,41
Mobilier Béarn	43 804,35	0,00	0,00	43 804,35
Mobilier Mortemets	36 361,07	0,00	0,00	36 361,07
Total 2	513 522,40	14 706,46	0,00	528 228,86
TOTAL GENERAL	518 144,52	14 706,46	0,00	532 850,98

**TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS
EXERCICE 2011**

RUBRIQUES ET POSTES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
Pour indemnités de fin de carrière	86 002,27	5 575,81		91 578,08
Pour charges	5 000,00	3 000,00	3 050,00	4 950,00
Pour dépréciation des comptes clients	0	614,98		614,98
TOTAL	91 002,27	9 190,79	3 050,00	97 143,06

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 bis, place de Touraine

78000 VERSAILLES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

XAVIER FRUCHAUD
LICENCIÉ EN DROIT

EXPERT COMPTABLE
Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie régionale de Paris

EXPERT JUDICIAIRE
Près la Cour d'Appel de Paris

41 RUE VIVIENNE
75002 PARIS
TEL : 01 42 36 01 04
FAX : 01 42 36 07 05

VERSAILLES ASSOCIATIONS

2 bis, place de Touraine

78000 VERSAILLES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Aux Adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

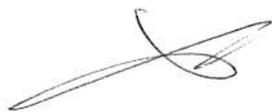
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 13 mars 2012
Le Commissaire aux Comptes



Xavier FRUCHAUD